



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

Evaluation des structures vague D à l'Inserm : Les délires de l'excellence

Le département de l'évaluation du suivi des programmes (DESP) a envoyé une note aux membres des CSS concernant l'évaluation des structures de la vague D.

Les équipes à l'intérieur des unités, seront évaluées selon 6 items :

- 1- Réalisations
- 2- Positionnement national et international
- 3- Originalité du programme- compétences et savoir faire
- 4- Direction – animation
- 5- Synergie avec l'environnement
- 6- Avis global.

Chacun des Items doit être commentés et faire l'objet d'une appréciation (Remarquable, Excellent, Très bien, Bien Moyen, Insuffisant). Le DESP fournit aux CSS des indicateurs (effectifs chercheurs, IT, post-doc, indicateurs bibliométrique, indicateurs de valorisation économiques) qui doivent permettre aux CSS de déterminer leur appréciation.

La politique de « l'excellence » est un politique d'exclusion comme le prouve ce qui suit.

Sur les 428 équipes à évaluer le DESP demande aux CSS que seulement 15% maximum soient appréciées comme remarquables et 35% maximum comme Excellentes.

Et pour que les CSS comprennent bien ce qui leur est demandé, la DESP leur fournit un tableau de répartition par commission.

CSS	Nbre unités/ERL	Nbre Equipes	Quota « Remarquable »	Quota « Excellent »
CSS1	9	66	10	23
CSS2	9	41	6	14
CSS3	16	81	12	28
CSS4	9	97	15	34
CSS5	10	67	10	23
CSS6	22	76	11	27
Total	75	428	64	150

A l'exception des « Remarquables » toutes les équipes devront être classées par groupe de 5% au maximum de l'effectif global.

Pour le Conseil scientifique, la cellule MIB (Mesure indicateurs bibliométrie) fournit aux membres du CS une analyse bibliométrique globale qui tient compte des réseaux d collaborations entre équipes et du positionnement international. Des données seront communiquées aux membres du CS concernant « l'environnement local ».

La Fiche de synthèse du CS devra comporter :

- ¶ Les remarques vis à vis de l'évaluation des CSS et l'avis du comité d'audition
- ¶ Les recommandations supplémentaires concernant l'unité et/ou les équipes
- ¶ L'avis sur le regroupement d'équipes, la gouvernance, les collaborations internes
- ¶ **L'adéquation des projets de l'unité avec la politique scientifique de site.**

Notons que les projets doivent être en adéquation avec la politique scientifique du site. A partir du moment où l'Inserm doit composer avec les féodalités locales, il est difficile de faire émerger une politique nationale de recherche !

Pour la Direction de l'Inserm, tout le monde ne peut pas être excellent. L'excellence ne peut concerner que 50% des équipes évaluées. Tous les excellents ne le sont pas au même niveau, certains le sont visiblement plus que d'autres puisqu'il est demandé de les classer. L'équipe « excellente » classée 23^e de la CSS1 sera forcément moins excellente que celle classée première. Mais il y aura plus excellent que les 150 équipes classées excellentes, puisqu'au-dessus il y aura les remarquables (dans la limite de 15% du total des équipes) qui bien entendu puisque remarquables auront le privilège de ne pas être classées.

Les 50% qui ne seront ni remarquables ni excellentes ont du souci à se faire.

Il y a quelques années, les équipes étaient classées A, B, C. Les C ont vite disparu, puis ce fut au tour des B. Les A sont devenus A+, A++, etc.

L'excellence est par définition un principe d'exclusion. Tout le monde par définition ne peut être excellent. Comme les critères de l'excellence sont définis par les capacités budgétaires et que celles-ci selon toute vraisemblance vont être de plus en plus contraintes, il sera de plus en plus difficile d'être excellent et surtout de le rester.

Ainsi, il ne suffit plus à l'Inserm d'être excellent, il faut être remarquable. Mais dans quelques années, à ce rythme-là l'excellence ne suffira plus. Les remarquables devront eux devenir quoi ? Exceptionnels ! Nous sommes ici aux antipodes de l'évaluation scientifique. Tout est affaire d'indicateurs, de classements. Ce qui est appelé évaluation est en fait une notation suivant des critères essentiellement quantitatifs déterminés par les capacités budgétaires de l'organisme.